

## VALAIS CENTRAL

# L'Office fédéral de l'aviation civile a approuvé la modification du règlement d'exploitation de l'aéroport de Sion



*PAR NOEMIE FOURNIER*

**AEROPORT** - L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a approuvé la demande de modification du règlement d'exploitation de l'aéroport de Sion ce qui permettra à de nouvelles catégories d'appareils de se poser dans la capitale.

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a approuvé la demande de modification du règlement d'exploitation de l'aéroport de Sion en vue de la création d'une nouvelle procédure d'approche assistée par satellite. "C'est une très bonne nouvelle que l'on attendait depuis longtemps, souligne Marcel Maurer, le président de la Ville de Sion. Cela permettra de développer les liaisons entre Sion et les capitales européennes en pouvant accueillir une catégorie d'appareils bien plus large."

### Augmenter le potentiel du site

Ce sont une soixantaine d'atterrissages de vols charters de taille moyenne qui seront à même d'être effectués par année. "Cela ne nécessite aucun investissement financier car nous sommes déjà équipé de la technologie nécessaire. Cette modification du règlement ouvre tout simplement un nouveau chemin d'accès à l'aéroport. Le potentiel de l'aéroport est augmenté, cela permettra d'amener plus de touristes et de connecter Sion au reste de l'Europe."

## Un premier A320 en février

Une période probatoire de deux saisons hivernales est annoncée, au terme de laquelle la procédure pourrait être l'objet d'une décision définitive. Cette période test permettra d'évaluer les répercussions relatives à la topographie de la région. La navigation GPS procure plus de flexibilité aux appareils. L'atterrissage d'un avion A320 est déjà annoncé courant février. La modification n'a pas fait l'objet d'une mise à l'enquête publique étant donné le peu d'impact au niveau des nuisances, selon l'OFAC.